

Inscription à l'AMAP* de la Butte saison 2023-2024

*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Inscription en **2 temps** : Adhésion à l'association
Paye le loyer + l'assurance +
les ateliers + petits matériels... **1**



Souscription individuelle en direct avec les jardins
de Priape rémunère le paysan, fait vivre la ferme
N'est pas à remplir par les membres intermittents **2**

Adhésion à l'AMAP de la Butte. Siège social : Maison des associations du XVIIIe, boîte 66, 15 passage Ramey 75018 PARIS **1**

Je soussigné(e)

courriel*

* utilisé uniquement pour la mailing liste : amapdelabutte@ml.amapdelabutte.org et pour les communications de l'AMAP.

adhère à l'AMAP de la Butte en tant que :

(cocher la case correspondante)

membre souscripteur

membre intermittent

Adhésion :

26 €

16 €

Montant à régler par chèque à l'ordre de :
« AMAP de la Butte ».

J'ai bien noté que l'adhésion impliquait le respect des statuts, du règlement intérieur et la connaissance de la charte des AMAP, tous disponibles sur le site <http://amapdelabutte.org/>.

Souscription individuelle aux paniers de légumes des jardins de Priape **2**

Période du 01 oct. 2023 au 30 Sept. 2024 soit 50 paniers au total (voir calendrier page 2).

1 – TYPE DE PANIER DE LEGUMES :

Panier : 1 grand panier chaque semaine (20€ / semaine)

Panier tous la 15 jours : 1 panier une semaine sur deux (10€ / semaine)

1/2 Panier : 1 petit panier chaque semaine (10€ / semaine)

2 – ŒUFS (facultatifs):

Chaque semaine : 6 œufs (2,90€ / semaine)

Tous la 15 jours 6 œufs (1,45€ / semaine)

3 – NOMBRE DE PAIEMENTS :

LEGUMES	Total
1 panier	1 000,00 €
1/2 panier ou alternant	500,00 €

Œufs	Total
1 boîte/semaine	145,00 €
1 boîte/2semaines	72,50 €

Chèque(s) à l'ordre de : « Le jardin de Priape »

Vous pouvez payer en plusieurs fois (jusqu'à 12 chèques en divisant pas le total par le nombre de mois, attention à la virgule !)

Exemple pour 1 grand panier : 11 chèques de 84€ et 1 chèque de 76 €

Si vous souhaitez payer par virement, 1 seul virement en début de saison.

3 – LES ENGAGEMENTS MUTUELS :

Les paysans du jardin de Priape s'engagent à :

- livrer à l'heure chaque semaine des légumes frais et de saison ;
- donner des nouvelles régulières sur l'avancée des cultures.

Chaque souscripteur s'engage à :

- participer aux assemblées générales ;
- assurer au moins 2 distributions ;
- participer à au moins 1 atelier au jardin de Priape ;
- se tenir informé régulièrement de l'actualité de l'AMAP ;
- gérer le partage ou le rachat éventuel de son panier ;
- lire le cahier de l'Amapien disponible sur <http://amapdelabutte.org>.

Je soussigné(e), membre souscripteur de l'AMAP de la Butte, à jour de mon adhésion 2023-24, souscrit pour la saison 2023-24 pour paniers.

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

Fait à, le/...../.....

Signature de l'adhérent

Signature de l'agriculteur

Signature de la présidente

Document à conserver

Calendrier fin 2024

Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre		
1	L		1	M		1	S		1	L		1	J	B	1	D	
2	M		2	J	A	2	D		2	M		2	V		2	L	
3	M		3	V		3	L		3	M		3	S		3	M	
4	J	A	4	S		4	M		4	J	B	4	D		4	M	
5	V		5	D		5	M		5	V		5	L		5	J	A
6	S		6	L		6	J	B	6	S		6	M		6	V	
7	D		7	M		7	V		7	D		7	M		7	S	
8	L		8	M		8	S		8	L		8	J	A	8	D	
9	M		9	J	SANS	9	D		9	M		9	V		9	L	
10	M		10	V		10	L		10	M		10	S		10	M	
11	J	B	11	S		11	M		11	J	A	11	D		11	M	
12	V		12	D		12	M		12	V		12	L		12	J	B
13	S		13	L		13	J	A	13	S		13	M		13	V	
14	D		14	M		14	V		14	D		14	M		14	S	
15	L		15	M		15	S		15	L		15	J	SANS	15	D	
16	M		16	J	A+B	16	D		16	M		16	V		16	L	
17	M		17	V		17	L		17	M		17	S		17	M	
18	J	A	18	S		18	M		18	J	B	18	D		18	M	
19	V		19	D		19	M		19	V		19	L		19	J	A
20	S		20	L		20	J	B	20	S		20	M		20	V	
21	D		21	M		21	V		21	D		21	M		21	S	
22	L		22	M		22	S		22	L		22	J	A	22	D	
23	M		23	J	B	23	D		23	M		23	V		23	L	
24	M		24	V		24	L		24	M		24	S		24	M	
25	J	B	25	S		25	M		25	J	A	25	D		25	M	
26	V		26	D		26	M		26	V		26	L		26	J	B
27	S		27	L		27	J	A	27	S		27	M		27	V	
28	D		28	M		28	V		28	D		28	M		28	S	
29	L		29	M		29	S		29	L		29	J	B*2	29	D	
30	M		30	J	A	30	D		30	M		30	V		30	L	
			31	V					31	M		31	S				

Les bonnes pratiques de l'AMAP

Pour toutes questions lebureau@ml.amapdelabutte.org

Le fonctionnement des paniers glissants : pour ne pas perdre de paniers pendant vos vacances vous décalez jusqu'à 4 paniers

1. La liste d'émargement représente 4 semaines de livraisons
2. il faudra vous inscrire 4 semaines en avance sur une liste.
3. La liste suivante sera éditée avec le panier glissant

Le fonctionnement des paniers alternants :

1. Vous serez en alternance les semaines A ou B
2. Afin d'équilibrer les livraisons il vous sera associé un co-panier. Ex : je suis alternant A mon co-panier est B
3. Vous trouverez toutes les informations semaines AB et co-panier sur la liste d'émargement de la distrib.

En cas d'indisponibilité lors de la distribution :

1. Vous pouvez demander sur la mailing liste AMAP@ml.amapdelabutte.org à faire héberger votre panier et aller le récupérer plus tard chez votre hébergeur.
2. Vous pouvez revendre votre panier, à un intermittent, sur la mailing liste AMAP@ml.amapdelabutte.org et renvoyer un mail – panier vendu.

En cas de retard :

1. Vous pouvez contacter les personnes en charge de la distribution les n° de téléphone sont sur le frama https://lite.framacalc.org/distrib_amap_de_la_butte_22_23-9wzq
2. Vous pouvez demander sur la mailing liste AMAP@ml.amapdelabutte.org à faire héberger votre panier et aller le récupérer plus tard chez votre hébergeur.

En cas de ras le bol :

1. Vous pouvez revendre votre panier à des gens qui souhaiteraient prendre votre suite, ceci est à votre charge, parfois le bureau à des demandes, parfois quelqu'un sur la mailing liste peut vous faire une proposition donc AMAP@ml.amapdelabutte.org et lebureau@ml.amapdelabutte.org

En cas d'information à partager avec les amapiens :

1. Cette information est en lien avec l'AMAP ou partage les valeurs de l'AMAP et ne peut pas attendre la lettre hebdo : AMAP@ml.amapdelabutte.org
2. Cette information peut attendre la lettre hebdo : lebureau@ml.amapdelabutte.org

Quand vous allez faire une distribution :

1. Le petit guide « sympa » de la distribution est à votre disposition <http://amapdelabutte.org/wp-content/uploads/2014/06/AMAP-DE-LA-BUTTE-PETIT-GUIDE-sympa-de-la-DISTRIB-v2.pdf>
2. Pour toutes questions lebureau@ml.amapdelabutte.org

Quand vous allez faire un atelier :

1. Vous avez une voiture : l'AMAP rembourse 30 €
2. Vous n'avez pas de voiture : l'AMAP rembourse la location et l'essence à hauteur de 100€ (60€ Drivy + 20€ assurance + 20€ essence)
3. Vous partez vers 8h30 pour arriver à 10h – vous revenez à 19h en partant à 17h
4. Vous faites une pause partage pique-nique le midi

Quand vous voulez profiter d'un partenariat :

1. Vous avez la liste et les contacts ici : <http://amapdelabutte.org/les-partenariats/>

Quand vous trouvez que tout va bien et que vous avez eu raison de vous inscrire en AMAP :

1. Dites-le ! lebureau@ml.amapdelabutte.org

Quand vous trouvez que tout va mal et que vous avez eu tort de vous inscrire en AMAP :

1. Dites-le ! lebureau@ml.amapdelabutte.org

Signature de l'adhérent(e)